

Procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 21 h 15

Participants : Deux coordinateurs du CQHE, dix habitants, l'échevin de la Propreté publique et des Espaces verts (accompagné du responsable et d'un brigadier du service Propreté), l'échevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Énergie, une conseillère communale. Plusieurs personnes excusées.

Ordre du jour et développement

Fichier « Questions en suspens »

Les réponses reçues aux questions posées lors de la réunion précédente ont été envoyées à toutes les personnes de la liste de distribution.

Information complémentaire du centre communautaire Everna sur la formation au numérique : il existe deux espaces publics numériques à Evere (à la maison sociale, avenue Henri Conscience, et à l'Entrela, le mardi avenue de Platon et le jeudi rue de Paris). Everna propose aussi un Digipoint chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires), gratuit et sans rendez-vous, en néerlandais, en français ou en anglais, avec possibilité d'emprunter un ordinateur portable. LDC Aksent organise des cours de compétences numériques un mardi sur deux.

Propreté et espace public

Le service Propreté d'Evere compte 47 agents, auxquels s'ajoutent des agents constatateurs. Après une brève présentation, un échange de questions et de réponses a eu lieu.

- Sacs poubelle déposés en dehors des jours prévus : sur la chaussée de Louvain (voirie régionale), c'est Bruxelles Propreté qui est compétent. Dans la commune, les services communaux, les agents constatateurs et la police contrôlent régulièrement les dépôts hors horaires, avec procès-verbal à charge des contrevenants. Des statistiques ont été demandées par le CQHE.
- Conteneurs : les immeubles à appartements disposent de conteneurs, mais où les entreposer, hors constructions récentes avec local prévu ? Sacs éventrés par les corbeaux et les renards : quelles actions ? Rats près des dépôts : à signaler à Bruxelles Propreté, qui a un service spécifique.
- Poubelles communales (environ 500, dont 420 en béton) : de nombreux usagers y déposent des déchets ménagers ; des contrôles sont organisés. La commune compte remplacer progressivement les poubelles existantes par des poubelles « jaunes » à ouverture réduite. Les poubelles enterrées ont été évoquées (opportunité et faisabilité).
- Poubelles placées rue Willy Van der Meeren et sur le chemin à l'arrière des habitations : esthétiques mais de petite contenance, elles débordent régulièrement ; des produits dangereux (seringues) y ont été retrouvés.
- Déchèterie communale : l'ancienne déchèterie de l'avenue Bordet est située sur le territoire de Zaventem, qui refuse ce type d'entreposage, d'où la fermeture dès 2022. La commune étudie un autre site ; l'idée d'un site commun avec une commune voisine est avancée.
- Encombrants : pour compenser la fermeture, chaque résident everois peut demander l'enlèvement d'encombrants autant de fois qu'il le souhaite (2 m³ par collecte), gratuitement, sur réservation auprès du Front Office.

- Déchets de jardin au printemps : ne pourrait-on pas prévoir des conteneurs appropriés ? Poubelles et encombrants au pied des arbres (Règlement général de police) : une nouvelle campagne d'information est demandée, avec contrôle par les services de prévention.
- Déchets des commerçants : les commerces doivent utiliser des sacs appropriés, mais ils le font rarement. Que compte faire la commune pour faire respecter cette règle ?
- Plusieurs participants se plaignent de ne pas obtenir de réponse en contactant l'administration par téléphone. Il est conseillé de passer par le Front Office, ou d'utiliser l'application Fix My Street pour signaler toute nuisance.

Le CQHE remercie les représentants du service Propreté et leur échevin, et espère qu'une attention particulière sera portée aux points abordés.

Questions des participants

- Plaine de jeux entre le quartier Artémis et l'avenue des Anciens Combattants : un courriel a été envoyé à la commune le 11 avril pour obtenir des informations.
- Berme centrale de l'avenue Franz Guillaume, laissée dans un état médiocre par l'entrepreneur après des travaux : sera-t-elle remise en état, et aux frais de qui ?
- Ajouter un banc dans le parc Mandela : pris en note par l'échevin.
- Communauté d'énergie : un participant annonce la création d'une asbl de communauté d'énergie. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations auprès de l'initiateur du projet (coordonnées transmises par courriel aux membres). L'échevin présent propose d'organiser, au niveau communal, une séance d'information pour tous les citoyens dans les prochains mois.

Clôture

Le CQHE remercie les dix personnes présentes et regrette la faible participation des membres inscrits. La réunion est levée à 21 h 15.

Prochaine réunion : date à préciser. En accord avec l'échevin de tutelle, le CQHE espère inviter la zone de police pour aborder la mobilité et la sécurité dans le Haut-Evere.

Les réunions du CQHE sont ouvertes à toute personne qui souhaite dynamiser le quartier et contribuer au bien-vivre ensemble.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.